



FICHE ACTION 4 – Mois de l'ESS

Domaine : ESS

Nom de l'action : Mois de l'ESS

Objectifs de l'action :

- Mettre en lumière l'ESS et les initiatives du bassin dijonnais,
- Favoriser la création d'emploi et les projets dans l'ESS sur le bassin dijonnais,
- Développer les partenariats et la mise en réseau des porteurs de projet.

Moyens de l'action :

Moyens humains : 0,05 ETP – Direction et chargé.e de mission

Moyens matériels et logistiques : locaux mis à disposition du PES 21 par la Ville (12 avenue Gustave Eiffel à Dijon), locaux associatifs, autres locaux mis à disposition par la Ville et Dijon Métropole.

Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) : Ville de Dijon

Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...) :

Nom de l'action : Mois de l'ESS

Description de l'action :

Depuis 2017, le PES 21 organise des événements dans le cadre du mois de l'ESS qui a lieu chaque année en novembre :

- **Mois de l'ESS 2022** : Speed meeting des acteurs de l'accompagnement et de la création d'activité économique dans l'ESS (reporté au 24 janvier 2023).
- **Mois de l'ESS 2023** : Atelier « Quelles Coopérations dans l'ESS ? Quels possibles ? », le 27 novembre 2023
- **Mois de l'ESS 2024** : Engager sa collectivité dans un projet : mobiliser l'ESS en faveur de l'attractivité du territoire – 28 novembre 2024 – table ronde + speed meeting
- **Mois de l'ESS 2025** : Soirée Club : les formes pour entreprendre dans l'ESS – 13 novembre 2025

A quels besoins cela répond-il ? :

- Rompre l'isolement des porteurs de projet à Dijon / Dijon Métropole,
- Favoriser la synergie et la mise en réseau des porteurs de projet au service de l'emploi et de l'activité économique,
- Démocratiser l'ESS sur le territoire

Déroulement de l'action :

Il s'agit d'organiser un ou plusieurs rendez-vous à destination des structures d'ESS mais en visant un plus large public, moins sensibilisé sur ces questions tels les élus, les jeunes, etc. et de mettre en avant des projets et des initiatives pour visibiliser l'ESS.

Dates ou périodes de l'action : une date (à déterminer) au cours du Mois de l'ESS, en novembre 2026.

Lieu(x) de déroulement de l'action : lieu à déterminer

Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :

- Porteurs de projets en création et/ou en développement,
- Entrepreneurs ou futurs entrepreneurs sociaux dijonnais et de Dijon Métropole,
- Structures de l'ESS du bassin métropolitain.

Tarifs pratiqués :

Gratuité

Partenaires :

France Active Bourgogne, Club Entreprises et Mécénat de BFC, Fondation SNCF, Fondation Orange, Fondation Fape EDF, Fondation MMA, MACIF, Les Cigales et la plateforme de finances solidaires, Crédit Coopératif, Crédit Mutuel, Crédit Agricole, Banque Populaire, ADIE, CAE, BGE Perspectives

Critères d'évaluation :

- Nombre et types de participants à l'action
- Nombre d'acteurs associatifs présents / participants
- Evaluation de l'action par les participants à chaud en fin de journée
- Un questionnaire d'évaluation peut être envoyé aux participants

Budget prévisionnel annuel de l'action : 4 221 € pour 2026

Participation financière de la Ville : 4 000 € pour 2026

Budget prévisionnel annuel - 2026

DÉPENSES		RECETTES	
60 - Achats	97	70 - Subventions d'exploitation	4000
Location salles	0	Ville de Dijon	4000
Achat matières et fournitures	97	Autofinancement	221
61 - Services extérieurs	150		
62 - Autres services extérieurs	352		
Déplacements	52		
Communication, publicité	100		
Autres (tél, internet, missions, réception)	200		
63 - Impôts et taxes			
64 - Charges de personnel	3622	70 - Prestations	
Rémunération des personnels	2590		
Charges sociales	930		
Autres charges			
Mutuelle, chèque déjeuner	103		
Formation	0		
TOTAL	4221	TOTAL	4221